



Remboursement de credit voiture

Par **gagliardo**, le **13/07/2009** à **17:14**

Bonjour,
en 2003 j'ai souscrit un pret pour acheter un vehicule car j'etais taxi.J'ai cesse cette profession en decembre 2004.J'ai paye ce credit jusqu'en fevrier 2005.Depuis je n'ai plus rien regle.Aujourd'hui l'organisme de credit a pris un huissier de justice qui m'a signifie un acte decommandement aux fins de saisie vente.Le montant de la dette est de 17000 euros sachant qu' a l'heure actuelle je suis dans l'impossibilite de payer ma situation etant rendue compliquee a cause d'une separation avec ma femme.Ai-je des droits et y-a t-il eventuellement prescription dans ce cas?Je vous remercie pour votre reponse